



Les porteurs de projet :



Les partenaires financiers :





Projet urbain du Quartier Nord

Réunion publique de lancement
de la concertation de la ZAC

Mardi 21 novembre 2023





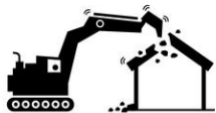
Ordre du jour

- Retour sur le CNE mandat du 28 juin 2023
- Le projet urbain du Quartier Nord
- Lancement de la concertation réglementaire pour la création de la ZAC Quartier Nord
- Mise en œuvre opérationnelle du projet
- Temps d'échange & questions

Ce que le CNE mandat du 28 juin 2023 a validé



Des accords de financement sur l'ensemble de l'opération avec 81 millions d'euros de subventions pour un coût global de 234 millions d'euros HT.



500 logements de la résidence Sellier démolis et reconstitués.



380 logements neufs dont 145 logements locatifs sociaux en reconstitution des logements démolis.



Un programme d'équipements publics intégrant la salle polyvalente.



Un programme d'intervention sur les voiries et espaces publics complet.

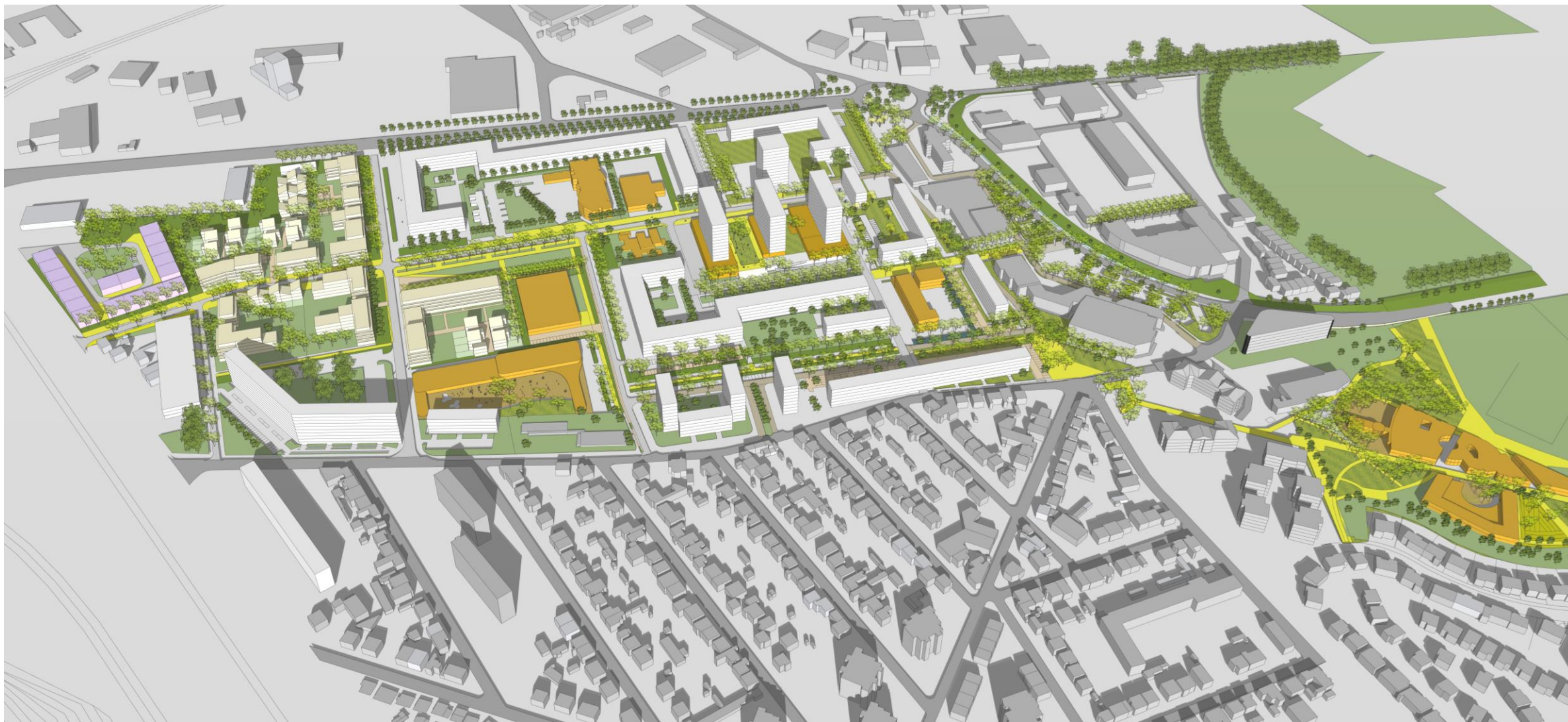


Le projet urbain du Quartier Nord



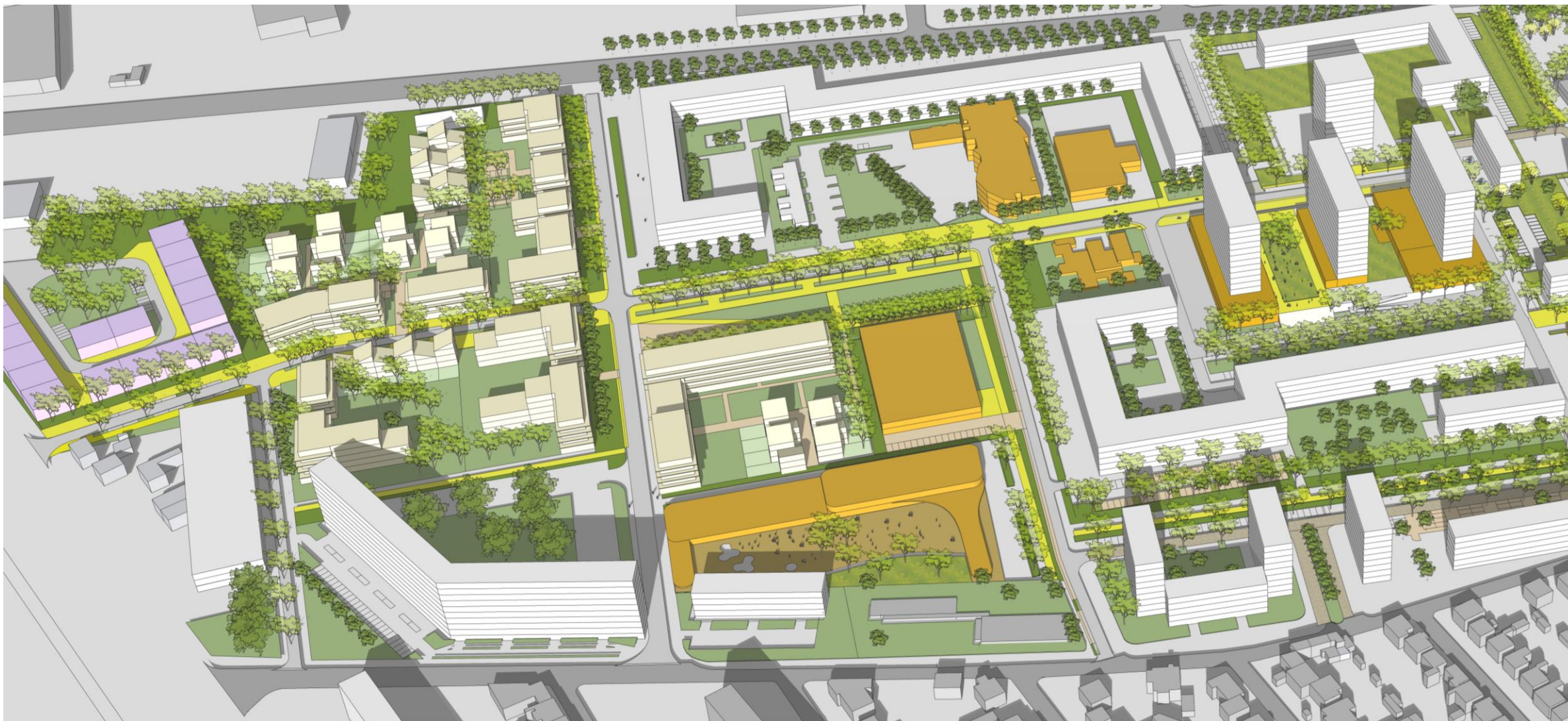


Le projet urbain du Quartier Nord





Le projet urbain du Quartier Nord





Lancement de la concertation réglementaire pour la création de la ZAC Quartier Nord





grandparis
aménagement

Un aménageur pour la ZAC Quartier Nord de Villeneuve-Saint-Georges

Qui sommes-nous ?

Grand Paris Aménagement – fédéré à l'EPA Orly Rungis Seine Amont et actionnaire de la SPLA-IN Grand Paris Sud – est un groupement d'aménageurs public, qui intervient au service des maires et des collectivités, sur tous les territoires d'Ile-de-France, avec l'ambition de (re)créer de la qualité de vie pour les habitants, et pour longtemps.

Nos collaborateurs, animés par le sens de l'intérêt général, conçoivent et réalisent des projets sur mesure, en lien étroit avec les élus locaux, de la petite couronne aux centralités de l'espace rural francilien, sur des opérations de toutes tailles et de toutes complexités.



grandparis aménagement

**Pour qui
travaillons-nous ?**



Un aménageur pour la ZAC Quartier Nord de Villeneuve-Saint-Georges

- **Pour les élus et les collectivités,** dans des zones peu denses à très denses, pour des projets d'envergure ou localisés ; quels que soient leur taille, leurs enjeux de développement, d'attractivité économique, de revitalisation de centre-ville, de renouvellement naturel ou urbain.
- **À travers eux, pour tous les habitants des territoires,** d'où qu'ils soient, avec un principe d'équité intangible.



Lancement de la concertation réglementaire pour la création de la ZAC

Qu'est-ce qu'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) ?

Une ZAC est une opération publique ayant pour but d'aménager le territoire d'un établissement public ou d'une collectivité territoriale.

Dans le cadre de la création de la ZAC, une procédure de concertation est organisée et associe le public et l'aménageur, afin de nourrir le projet d'aménagement.

Cette concertation marque une nouvelle étape importante pour la concrétisation de cette opération.





Lancement de la concertation réglementaire pour la création de la ZAC

Les objectifs ?

Chaque habitant, association ou entreprise pourra exprimer son avis, poser ses questions et partager ses idées.

Notre objectif est de vous donner la parole afin de recueillir vos attentes et de les intégrer au projet.

Quand?

Du 21 novembre 2023 au 30 avril 2024

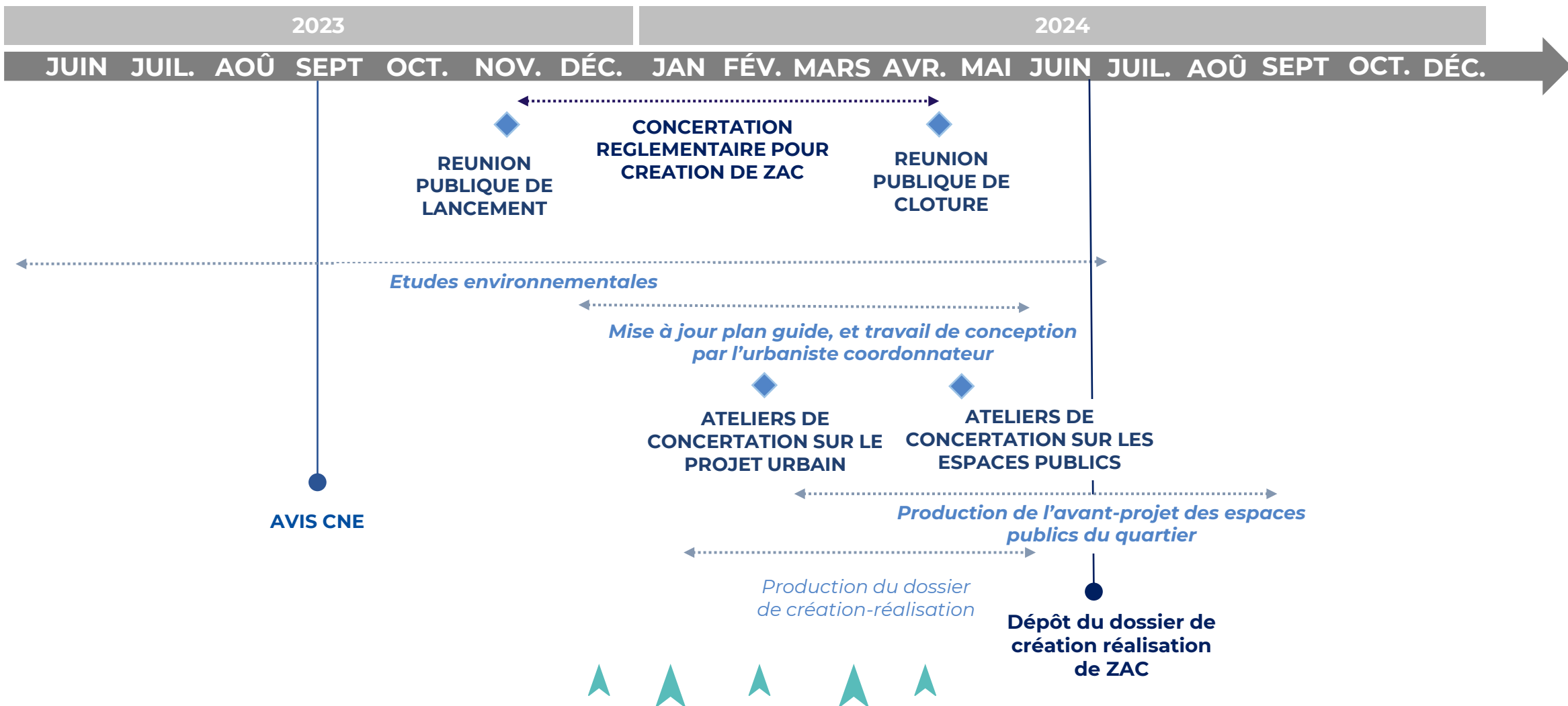
Comment participer ?

- Exposition et réunion de lancement en novembre
- Une réunion de clôture en avril
- Un registre en ligne sur le site de la ville, de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre et de Grand Paris Aménagement
- Une registre papier tenu à disposition des riverains Espace Léopold Sédar Senghor aux horaires d'ouverture (rue Léon Blum)





Prochaines étapes





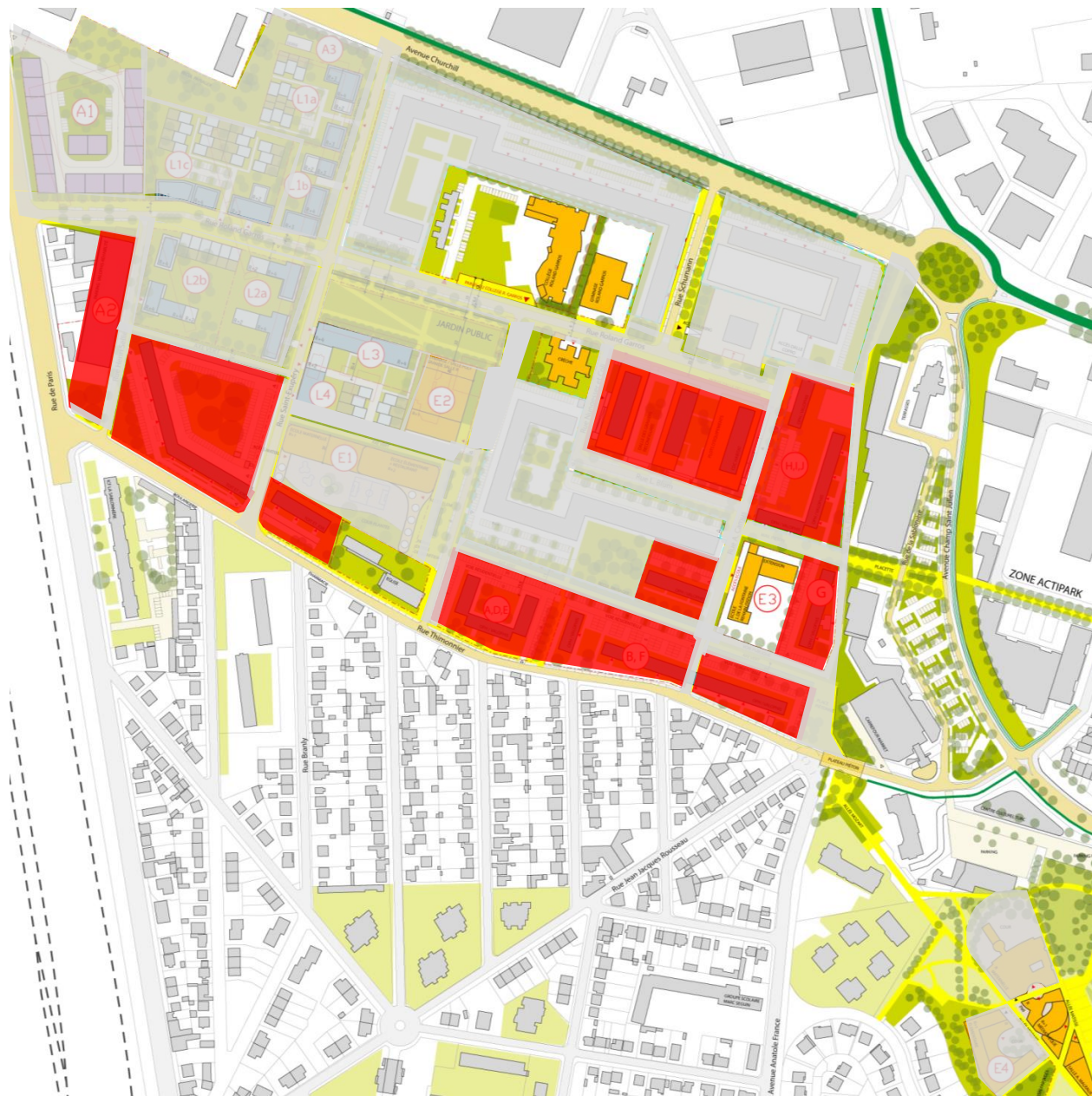
Mise en œuvre opérationnelle du projet



Mise en œuvre opérationnelle du projet

Opérations engagées :

 Fin 2024



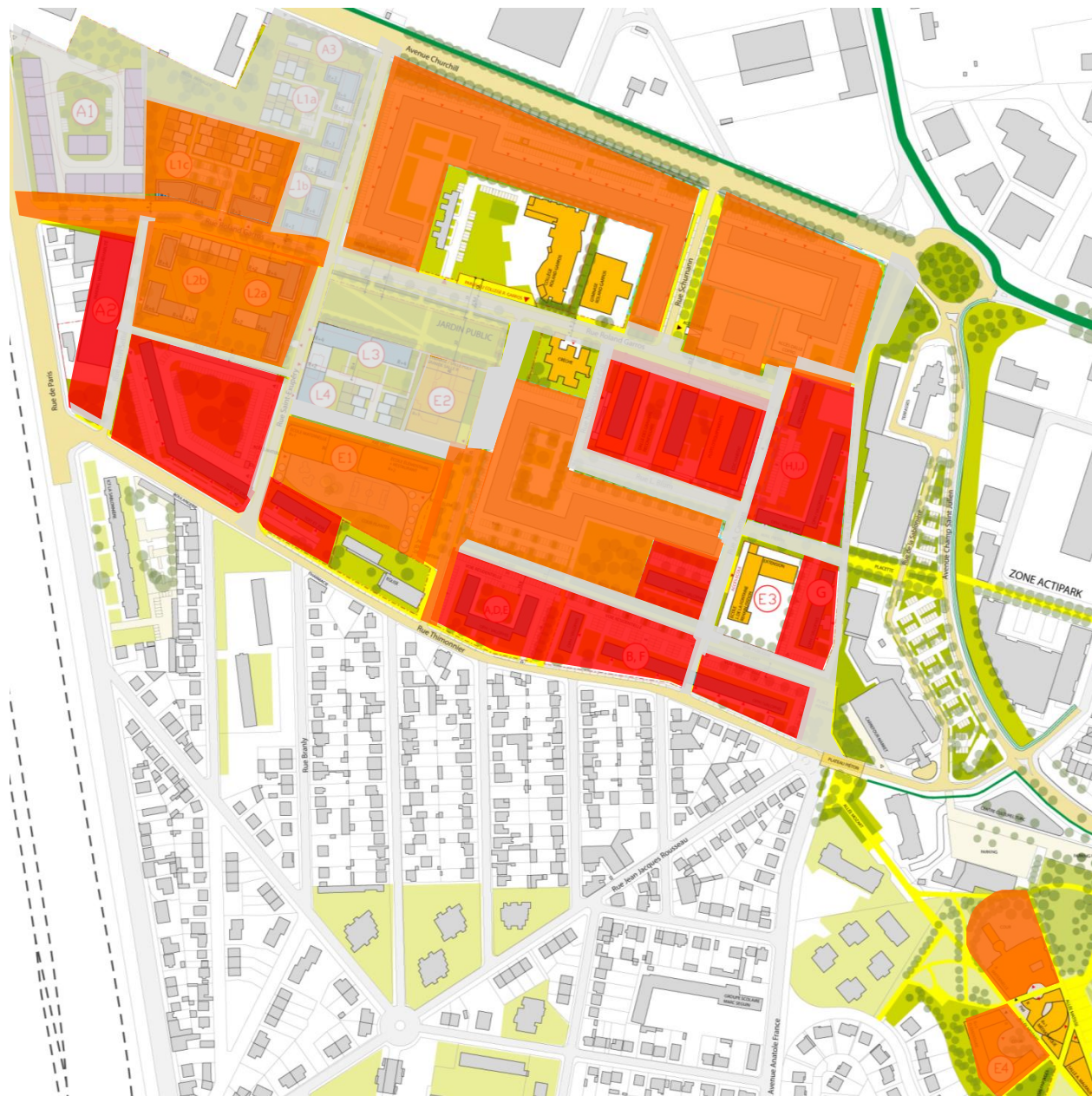


Mise en œuvre opérationnelle du projet

Opérations engagées :

 Fin 2024

 Début 2026

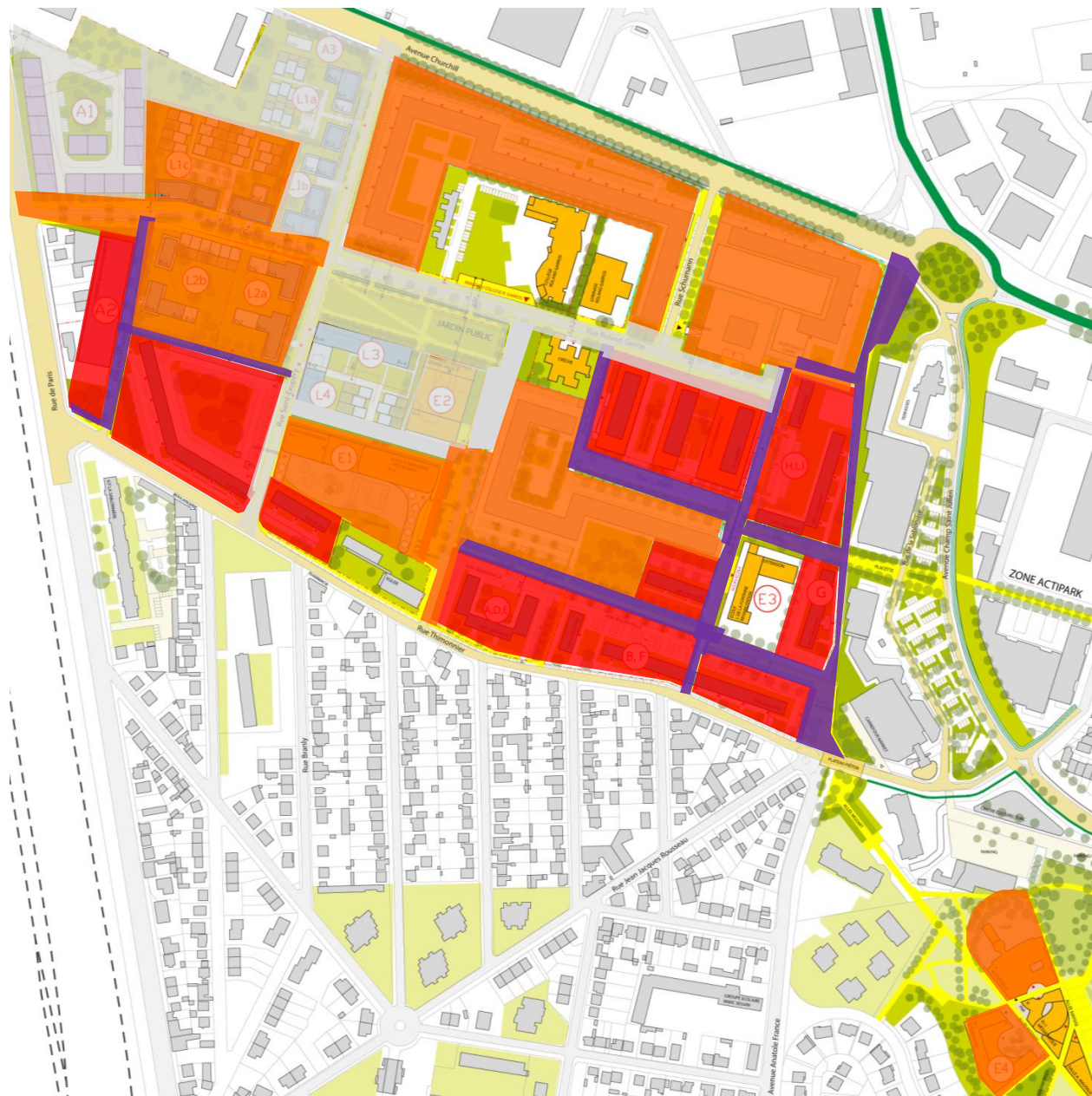




Mise en œuvre opérationnelle du projet

Opérations engagées :

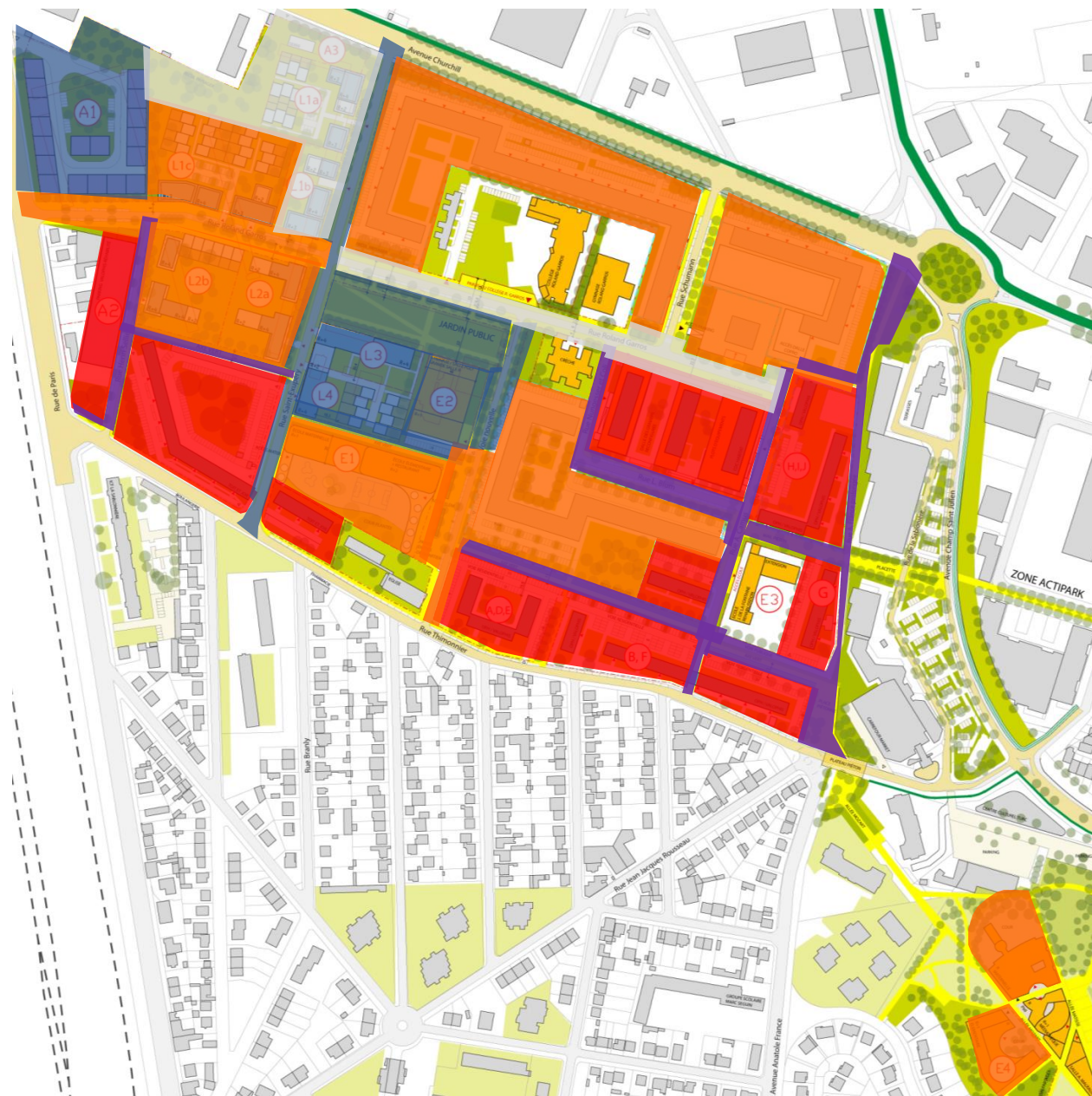
-  Fin 2024
-  Début 2026
-  Début 2027



Mise en œuvre opérationnelle du projet

Opérations engagées :

- Fin 2024
- Début 2026
- Début 2027
- Début 2028



Mise en œuvre opérationnelle du projet

Opérations engagées :

- Fin 2024
- Début 2026
- Début 2027
- Début 2028
- En 2029-2030





Temps d'échange & questions



Temps d'échange et questions





Les porteurs de projet :



Les partenaires financiers :

